

Reçu ce jour un courriel de la Préfecture demandant de  
faire du présent registre des observations reçues par voie électronique,  
à savoir :

M. CUNHARD Lydia et M. CORBINUS Daniel

GAUCOURG Françoise - ROMORANTIN-LANTHEMAY 04/04/202

A l'heure où l'on parle sans arrêt de limiter  
le plus possible l'artificialisation des sols, ce  
projet me semble aller à l'encontre de toutes  
les préconisations écologiques si importantes pour  
préserver la nature et l'environnement.

Avec de 75 000 m<sup>2</sup> de sols bétonnés, une  
circulation de poids lourds énorme + véhicules  
légers qui vont polluer l'atmosphère et détériorer  
nos routes. De plus le nombre d'embauches  
prévu ne semble pas valoir tous ces sacrifices  
écologiques.

Je suis donc contre le projet qui va gravement  
nuire à l'écologie et à la tranquillité de notre  
ville, souvent prisée pour sa douceur de vivre  
dans une région de forêts à préserver.

*Françoise Gaucourg*

5 avril 2023 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Annexés les courriels de la Préfecture (observations reçues par  
voie électronique) : à savoir :

Mme Violette ARMSPACH

M. Vivien GAULIER-CANUS

Mme Pascale SALGUEIRO

M. Franck SALGUEIRO

Mme Caroline SALGUEIRO

M. Gilles LOISEAU et Mme CAILLAT Danielle

M. François QUINCHON

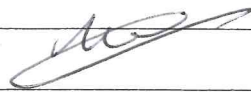
- Avis du Groupe "un avenir pour ROTO" (Didier GUENIN, Anielle PAUMARD, Yannick CORDONNIER, conseillers municipaux)
- Mme Héliane THOLLET,
  - Mme Delphine NONNENACHER,
  - Mme Aurore STEDRANSKY
  - M. Suzel CHAUVIN,
  - M. Dominique DANGE
  - M. Mme MOSTACCI, Mme Nathalie VOISIN, Mme Danièle LAMOUREUX,
  - Mme Cécile BARBIER, M. Fabrice PERRON et Mme Frédérique VIDAL,
  - Mme Karin FISCHER, Mme Guylaine POULIN, M. Jimmy DELINAUGE,
  - Mme Sandrine MOSTACCI

### M. DEMARQUE J. - Remerciant.

Au vu des nuisances générées par ce projet, nuisances tant visuelles que bruyantes, je pense que notre ville va perdre sa quiétude, et son authenticité. Le surplus de circulation automobile va être très important, la pollution aussi va augmenter.

Le cadre de vie va radicalement changer, à mon grand désarroi.

Donc je suis contre ce projet qui me paraît démesuré et inacceptable pour une ville où il fait bon vivre.



### M. GOURANT Pascal - Commandant demandeur.

Au vu de l'évolution du monde, de l'exigence des consommateurs sur le respect et l'environnement, le délai d'achat, cette plateforme me paraît indispensable.

Les transports au vu de l'emplacement ne sont guère  
 mis à contribution. Pas d'incertitude d'hydrographie,  
 avec impossibilité en cas de tirant-d'air, si la loi est  
 appliquée, de franchir le D 922 depuis la sortie d'embouchure.  
 Je pense que Remaunty a seul intérêt à avoir une  
 solution comme celle-ci pour les années à venir.  
 Aujourd'hui les travaux, de même les braves pour l'œuvre  
 être au sein du projet et subvenir mieux.  
 Je me déclare donc pour ce projet.

